

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2249

présenté par  
M. Alfandari

-----

**ARTICLE 3**

Après l'alinéa 64, insérer l'alinéa suivant :

« *I ter* A. – Au 7° de l'article L. 112-5 du code de la sécurité intérieure, les mots : « au dernier » sont remplacés par les mots : « à l'avant-dernier ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination juridique.